JOURNÉES NORMANDES 22-23-24 MARS 2018 à Rouen SANTÉ DU FUTUR

Union Régionale Médecins Libéraux URML Normandie

Les ateliers

Télémédecine

SAM 24 MARS 2018

ROUEN FACULTÉ DE MÉDECINE

COLLOQUE 2018 URML MÉDECINE LIBÉRALE Normandie

ORGANISATEURS :

PARTENAIRES :

SOMMAIRE

1. Réglementation
2. Négociations conventionnelles 6
3. Charte régionale de télémédecine 12
4. Plateforme Régionale Therap-e 14
5. Projets de Télémédecine portés par l'URML Normandie 17
6. Les outils de télémédecine 20

REGLEMENTATION

TÉLÉMÉDECINE

- Un enjeu clé pour l'amélioration de l'organisation et l'accès aux soins
- Le développement de la coordination entre les professionnels de santé
- La prévention des hospitalisations et ré-hospitalisations
- La diminution du recours inutile aux urgences.

TÉLÉMÉDECINE (suite)

- **Le cadre juridique de la télémédecine a été´posé en 2009** par le biais de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 (article 78) et du décret n° 2010-1229 19 octobre 2010
- **Fort de ce constat, l'article 54 de la LFSS 2018,** prévoit **l'inscription dans le droit commun des actes de téléconsultation et de téléexpertise,** par le biais des conventions nationales.
- Il appartient désormais **aux partenaires conventionnels** de définir les modalités d'organisation et de réalisation des actes de télémédecine et les modes et montants de rémunération associés
- **Cette mesure abroge le cadre expérimental en vigueur**, sans rupture de prise en charge pour les activités déja`développées (exception faite de la télésurveillance : dispositif expérimental renouvele)

C'est dans ce contexte que s'ouvrent ces nouvelles négociations de Janvier à Avril 2018

NÉGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

Orientations du Conseil de l'UNCAM (votées le 30 novembre 2017)

- **Axe 1 : Définir le champ de l'acte de téléconsultation, ses modalités de prise en charge et de réalisation**
  - Poser sa définition dans le texte conventionnel
  - Délimiter les contours de sa prise en charge
  - Encadrer les conditions de sa réalisation
  - Mettre en place une tarification de droit commun qui ne devra pas excéder le montant de la rémunération des consultations classiques

- **Axe 2 : Permettre la prise en charge et le déploiement de la télé-expertise**
  - Faire entrer dans le droit commun les actes de télé-expertise
  - Préciser le champ de ces actes en fonction de leur efficience et de leur impact sur l'accès aux soins
  - Définir les prérequis éventuels nécessaires à leur réalisation
  - Mettre en place une tarification de droit commun en fonction du type d'acte réalisé

Orientations du Conseil de l'UNCAM

- **Axe 3 : Lever les freins, les contraintes et définir un accompagnement et une organisation adaptés pour assurer le déploiement de la télémédecine**

  – Veiller à la cohérence avec les autres dispositifs existants en faveur de l'amélioration de l'offre de soins, notamment dans les **territoires déficitaires**

  – Veiller à apporter aux patients des conditions de garantie et de sécurite´ optimale dans le cadre de la réalisation des actes

  – Lever les contraintes réglementaires et techniques relatives à la **facturation des actes, avec l'appui des pouvoirs publics**

  – Inscrire le déploiement de la télémédecine dans la structuration de l'offre de soins ambulatoires en cours (MSP, ESP, CPTS)

  – Tenir compte des **expérimentations** actuellement menées sur certains territoires

Tableau récapitulatif des 2 actes de télémédecine mis en place par l'avenant 2

(Décision UNCAM du 07/09/2017 JO du 27/10/2017)

Téléexpertise	Téléconsultation
Transmission d'éléments utiles à la prise en charge entre l'ancien et le nouveau médecin traitant d'un patient s'installant en EHPAD. (avec accord du patient) • Garantir le suivi médical et le partage d'information • Acte synchrone • Acte facturable par chacun des deux médecins • **Tarif : 15€**	Consultation à distance du médecin traitant par son patient résidant dans un EHPAD • Éviter des déplacements délicats ou des hospitalisations inutiles pour des personnes fragiles • À la demande d'un professionnel de santé de l'EHPAD • Hors des situations médicales d'urgence nécessitant l'intervention du centre 15 • **Tarif : 25€**

Actualités des négociations conventionnelles mars 2018

- **Modalités d'usage de la télémédecine: Téléconsultation - Téléexpertise**

  - **Public concerné:** patients en ALD et/ou atteints de maladies rares et/ou résidant dans des zones sous denses et/ou en EHPAD et/ou dans des structures médico-sociales , patients en détention.
  - **Consentement du patient**
  - **Sécurisation des échanges** (espace de confiance)
  - Médecins requérants, médecins requis, professionnels de santé accompagnants
  - **Locaux professionnels dédiés**
  - **TLconsultation** par vidéotransmission exclusivement
  - **TLexpertise** par messagerie sécurisée de santé au minimum

Actualités des négociations conventionnelles mars 2018

ACTE	Acteurs PS		Présence patient	Support technique d'échange	Commentaires
	Sur place	A distance			
TLC	médecin requérant non obligatoire	médecin requis obligatoire	Oui	Vidéotransmission obligatoire	La présence d'un PS assistant le patient est possible
TLE	médecin requérant obligatoire	médecin requis obligatoire	Non	Messagerie sécurisée en santé minimum	Si le médecin dispose d'un équipement de téléconsultation celui-ci peut être utilisé

CHARTE REGIONALE DE TELEMEDECINE

Charte Régionale de Télémédecine

*L'URML Normandie, les URPS, les fédérations hospitalières, l'ARS Normandie, la Préfecture de Région, les collectivités territoriales (Région et départements)***:**
réflexion concertée sur le déploiement de la télémédecine dans notre région.

L'objectif de cette Charte est donc de garantir des projets de télémédecine **:**

1. **Un projet médical partagé,**
2. **Répondre aux besoins de la population normande,**
3. **Un diagnostic partagé des possibilités d'accès aux différentes spécialités médicales de la région,**
4. **Professionnels de santé exerçant en Normandie** (cabinets, équipes de soins primaires, communautés professionnelles territoriales de santé (PSLA), établissements de santé…),
5. **Confidentialité et sécurisation des données à caractère personnel collectées.**
6. **Respect de la réglementation de l'activité de Télémédecine et/ou dans le cadre des expérimentations.**

PLATEFORME REGIONALE THERAP-E du GCS Normand'e-santé

Plateforme Régionale : Therap-e

Sous l'impulsion de l'ARS, et avec le soutien du Conseil Régional (par le biais de fonds européens), NeS a mis en œuvre la plateforme globale de télémédecine.

Therap-e

Développement d'usages multiples (en conformité avec le Décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine et le cadre réglementaire relatif à la sécurité des accès aux données de santé).

- La plateforme de télémédecine est opérationnelle depuis Juillet 2012
- Depuis elle n'a cessé d'évoluer (fonctionnalités, ergonomie, accès en mobilité…) pour répondre au mieux aux attentes des professionnels de santé
- A ce jour, *Téléconsultation, Téléexpertise, Téléassistance* et *Télésurveillance* peuvent être réalisés depuis THERAP-e
- Therap-e c cours

Domo plaies | e-Staff | Human-e | SCAD | Télé-AVC | Télé Consult | Télé Expert | Télé Urgence | USMP connectée

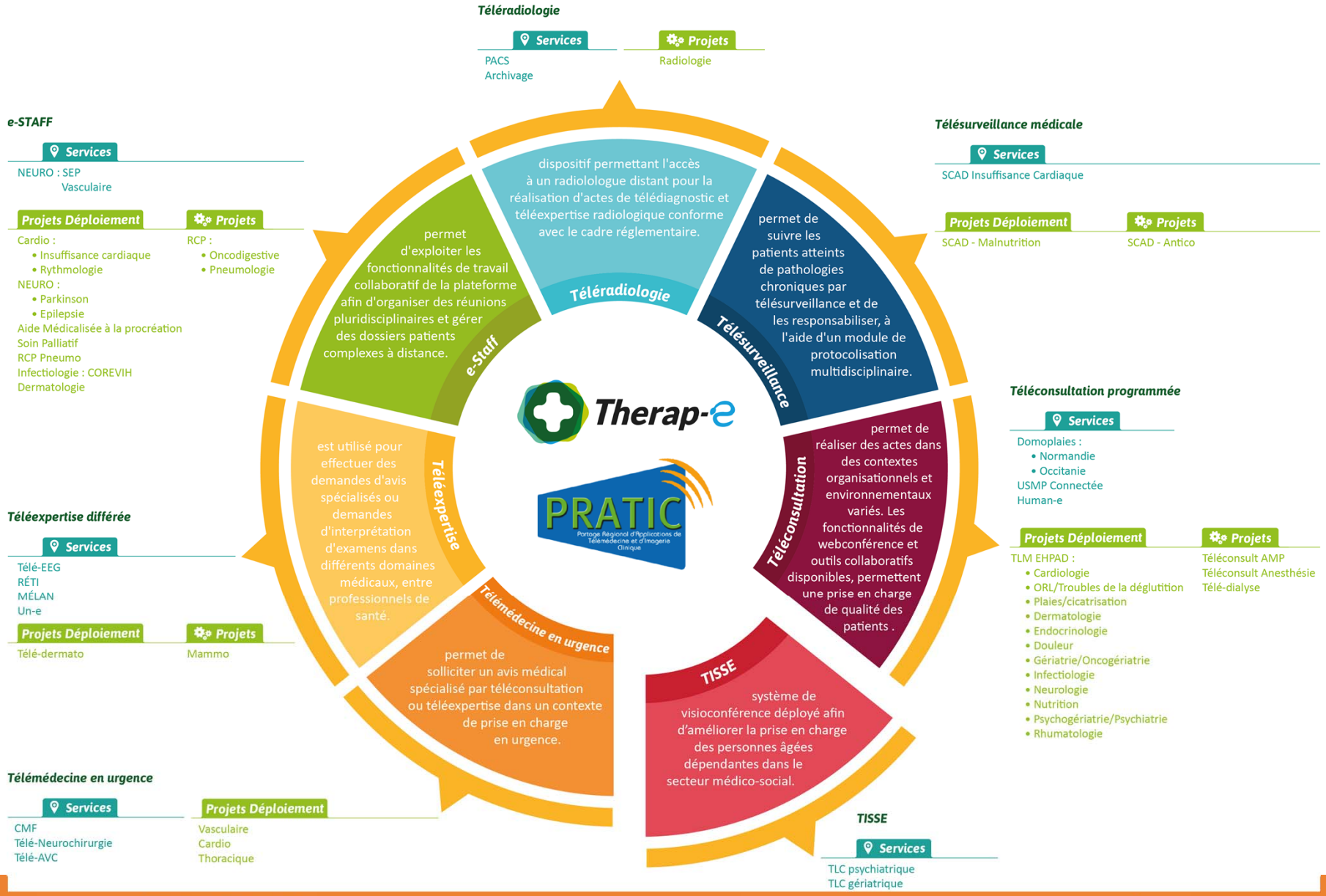
Téléradiologie
Services
PACS
Archivage
Projets
Radiologie
dispositif permettant l'accès à un radiolologue distant pour la réalisation d'actes de télédiagnostic et téléexpertise radiologique conforme avec le cadre réglementaire.
Téléradiologie
e-STAFF
Services
NEURO : SEP
Vasculaire
Projets Déploiement
Cardio :
• Insuffisance cardiaque
• Rythmologie
NEURO :
• Parkinson
• Epilepsie
Aide Médicalisée à la procréation
Soin Palliatif
RCP Pneumo
Infectiologie : COREVIH
Dermatologie
Projets
RCP :
• Oncodigestive
• Pneumologie
permet d'exploiter les fonctionnalités de travail collaboratif de la plateforme afin d'organiser des réunions pluridisciplinaires et gérer des dossiers patients complexes à distance.
e-Staff
Télésurveillance médicale
Services
SCAD Insuffisance Cardiaque
Projets Déploiement
SCAD - Malnutrition
Projets
SCAD - Antico
permet de suivre les patients atteints de pathologies chroniques par télésurveillance et de les responsabiliser, à l'aide d'un module de protocolisation multidisciplinaire.
Télésurveillance
Therap-e
PRATIC
Portage Régional d'Applications de Télémédecine et d'Imagerie Clinique
Téléconsultation programmée
Services
Domoplaies :
• Normandie
• Occitanie
USMP Connectée
Human-e
Projets Déploiement
TLM EHPAD :
• Cardiologie
• ORL/Troubles de la déglutition
• Plaies/cicatrisation
• Dermatologie
• Endocrinologie
• Douleur
• Gériatrie/Oncogériatrie
• Infectiologie
• Neurologie
• Nutrition
• Psychogériatrie/Psychiatrie
• Rhumatologie
Projets
Téléconsult AMP
Téléconsult Anesthésie
Télé-dialyse
permet de réaliser des actes dans des contextes organisationnels et environnementaux variés. Les fonctionnalités de webconférence et outils collaboratifs disponibles, permettent une prise en charge de qualité des patients .
Téléconsultation
est utilisé pour effectuer des demandes d'avis spécialisés ou demandes d'interprétation d'examens dans différents domaines médicaux, entre professionnels de santé.
Téléexpertise
Téléexpertise différée
Services
Télé-EEG
RÉTI
MÉLAN
Un-e
Projets Déploiement
Télé-dermato
Projets
Mammo
Télémédecine en urgence
permet de solliciter un avis médical spécialisé par téléconsultation ou téléexpertise dans un contexte de prise en charge en urgence.
Télémédecine en urgence
Services
CMF
Télé-Neurochirurgie
Télé-AVC
Projets Déploiement
Vasculaire
Cardio
Thoracique
TISSE
système de visioconférence déployé afin d'améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes dans le secteur médico-social.
TISSE
Services
TLC psychiatrique
TLC gériatrique

PROJETS DE TELEMEDECINE portés par L'URML NORMANDIE

Projets de télémédecine portés par l'URML Normandie

- **Télédermato**
  - **Site requérant : Neufchâtel en Bray**
  - **Site requis : Dermatologues de Rouen et du Havre**
    - *Mise en place d'un outil de télé-dermatologie pour faire de la télé-expertise dans le cas de la prise en charge améliorée des lésions cutanées en Normandie orientale.*

- **PRATIC**
  - **Projet régional de télé-imagerie**
    - *Partage et archivage des examens dans une structure commune s'appuyant sur un service de PACS régional*

Projets de télémédecine portés par l'URML Normandie

- **Télémédecine en EHPAD**
  - **Mise en place de chariots de télémédecine dans 2 EHPAD :**
    - La Résidence Topaze à DOZULE
    - La résidence des Deux Fontaines à FONTENAY LE PESNEL

  - **Spécialités requises:**
    - ORL
    - Anesthésie
    - Dermatologie
    - Cardiologie
    - Psychiatrie
    - Oncogériatrie
      - ✓ *un total de 20 Médecins libéraux requis*

LES OUTILS DE TELEMEDECINE

Les outils de télémédecine

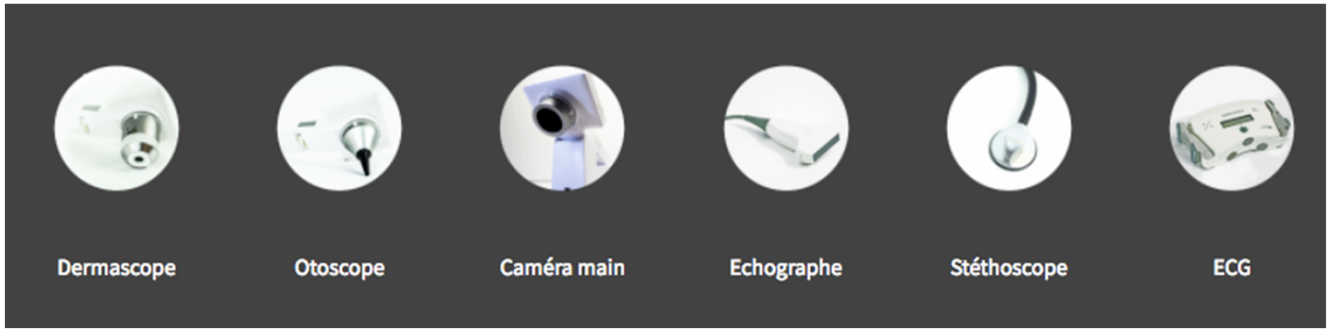

COLLOQUE 2018

URML Normandie

MÉDECINE LIBÉRALE

SAM 24 MARS 2018

ROUEN
FACULTÉ DE MÉDECINE

JOURNÉES NORMANDES 22-23-24 MARS 2018 à Rouen
SANTÉ DU FUTUR

Union Régionale Médecins Libéraux
URML Normandie

ORGANISATEURS :

PARTENAIRES :